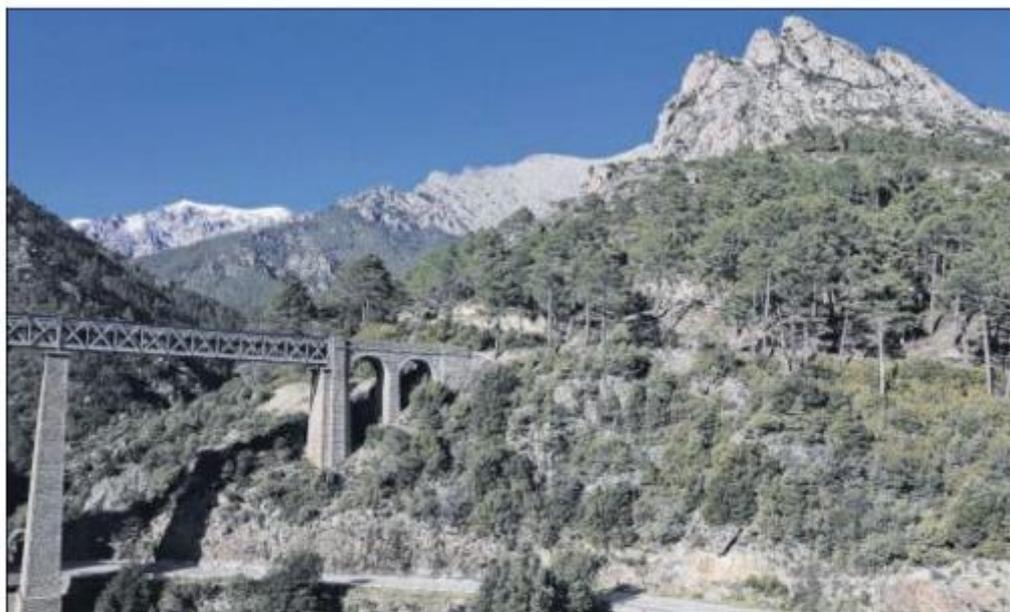


# Un conseil communautaire en forme de conclusion



Le plan de financement prévoit un budget de 324000 € pour l'aménagement de la vallée du Verghellu.

(PHOTO JOSEF MARTINETTI)

**D**ernier conseil communautaire de la mandature ce lundi et l'occasion pour Xavier Poli, président de la 4C, de remercier ses équipes autour d'un buffet. Pour cette ultime séance plénière en moins d'une heure, il

a surtout été question de plans de financements.

Et l'on a commencé avec celui de la refonte du site web de l'office de tourisme: "Il est un secteur important de communication, insiste Xavier Poli, et à cet égard, il a besoin

d'être actualisé. Il va également falloir y intégrer la nouvelle clientèle touristique que nous espérons attirer à travers le label Famille Plus, obtenu il y a quelques mois."

Coût total de l'opération: 20 400 € dont 35 % seront financés par l'agence de tourisme de la Corse (ATC) "qui dispose de fonds pour ce type d'opération".

## Aménagement du Verghellu

On a aussi parlé forêt, et notamment du plan d'aménagement touristique de la vallée du Verghellu, sur la commune de Venaco, qui s'élève à 324 000 € hors taxes, cofinancés par l'ATC (60 %), la CdC (20 %) et la 4C. C'est finalement ce point de l'ordre du jour qui a suscité le plus de réactions. D'abord de Jean-Marc Rodriguez, maire de Pogghju di Venaco qui s'in-

terroge sur les précautions prises "pour ne pas faire du Verghellu une Restonica 2": "Comment gérer l'affluence qui sera générée par les aménagements? Il ne faudrait pas se retrouver avec des files de voitures stationnées partout."

"Il faudra trouver le juste équilibre entre exploitation maîtrisée et protection", répond Xavier Poli. Des réunions de travail sur le sujet sont prévues. L'abien Arrighi, premier magistrat de Noceta a lui aussi réagit et n'a pas caché son amertume: "Ce projet est du même type que celui qui avait été proposé en forêt de Noceta et de Padula et qui n'a pas été retenu, alors qu'il s'agissait d'une opération blanche. Je trouve un peu curieux que les compétences ne soient pas exercées partout. J'espère aussi que dans le Verghellu, les aménagements en bois seront faits en bois local."

MORGANE QUILICHINI

## Redevance et Syvadec

Les déchets occupent une place majeure dans l'actualité insulaire et étaient également au menu de ce conseil communautaire. Un plan de financement a ainsi été voté pour lancer une étude de faisabilité de mise en place de la redevance incitative: "C'est une démarche qui se situe dans le droit fil de notre plan de gestion des déchets, assure Xavier Poli. La mise en place d'une redevance incitative est assez complexe et doit être étudiée très finement. Nous devons vérifier que la 4C pourra assurer le recensement, le suivi et la perception. Il faut étudier les volets technique et administratif." En fin de séance, une modification des statuts du Syvadec a également été adoptée: dans un souci de simplification, le nombre de délégués sera revu à la baisse. La 4C - qui avait droit à un titulaire et deux suppléants - aura désormais droit à un titulaire et un suppléant.